### Avis administratif

7379187501 - AA

**PRÉFECTURE DU CALVADOS** 

Arrêté préfectoral n° 440-2024-SRN-BBEN-SD du 28 août 2024 portant abrogation de l'arrêté préfectoral de protection de biotope du site «Anciennes carrières d'Orival» du 7 mars 1985 situé sur la commune de Ponts-sur-Seulles (14)

### AVIS

L'APB du 7 mars 1985, a été pris suite à la reconnaissance de l'intérêt naturaliste du site à la fin des années 1970, no-tamment pour la protection de l'Alisier de Fontainebleau (Sorbus latifolia).

L'amélioration des connaissances sur le patrimoine naturel depuis le début des années 2000, a permis le classement du site en Réserve naturelle régionale (RNR) en 2008. L'intérêt principal du site est d'ordre botanique et la réserve est actuellement gérée par le Conservatoire d'espaces naturels Normandie (CEN Normandie). Le site est ainsi concerné par plusieurs zonages réglementaires (APB et RNR) aux objectifs contradictoi-

res. Par arrêté du 28 août 2024, le préfet du Calvados a approuvé l'abrogation de l'arrêté préfectoral de protection de biotope du site «Anciennes carrières d'Orival» du 7 mars 1985 situé sur la com-mune de Ponts-sur-Seulles (14) afin de pouvoir mettre en œuvre les objectifs de gestion du site fixés par le plan de ges-tion 2022-2030 de la réserve naturelle

L'arrêté susvisé - est publié au recueil des actes administratifs de la préfecture du Calvados à l'adresse suivante : https://www.calvados.gouv.fr/contenu/ telechargement/25259/185609/ file/recueil-14-2024-281-recueil-desactes-administratifs-special.pdf

- est publié sur le site internet de la pré-fecture du Calvados à l'adresse sui-

vante : https://www.calvados.gouv. fr/Actions-de-l-Etat/Environnement.risques-naturels-ettechnologiques/Biodiversite/Espaces proteges-les-arretes-de-protection-debiotope/Anciennescarrieres-d-Orivala-Amblie2/Protection-du-biotope - sera affiché en mairie de Ponts-sur-

Seulles, pendant une durée minimale de deux mois avec l'indication qu'une copie intégrale est déposée à la mairie et mise à disposition des personnes inté-ressées. Il sera justifié de l'accomplissement de cette formalité par un certificat d'affichage établi par le maire de la commune concernée.

7379751601 - AA

FACILITATEUR D'HABITAT Ville de CAEN

Projet de permis d'aménager

PA 014 118 24 D0009 Quai Vendeuvre Îlot « Trébucien »

### AVIS DE PARTICIPATION DU **PUBLIC PAR VOIE** ÉLECTRONIQUE

En application des dispositions des articles L.123-2 1° et L.123-19 du Code de l'environnement, une procédure de participation du public par voie électro-nique est organisée sur le projet de re-nouvellement urbain de l'îlot Trébucien objet du permis d'aménager référencé PA 014 118 24 D0009 déposé le 28 juin 2024 par la Société INOLYA.

Ce projet consiste en la démolition d'immeubles, la reconstruction de logements, la construction de bureaux, de cellules commerciales et la réalisation d'espaces publics sur une superficie de 1.68 hectare

Le dossier de participation mis en ligne comprendra notamment la de-mande de permis d'aménager, incluant son évaluation environnementale ainsi que l'avis de la Mission Régionale d'Au-torité Environnementale (MRAe) du 11 septembre 2024.

La participation du public par voie électronique se déroulera pendant 32 jours consécutifs du : Mercredi 23 octobre au dimanche 24-

novembre 2024 inclus.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance, à compter du 18 octobre 2024, de l'ensemble de dossier de participation par voie électronique sur le site internet : https://caen. fr/saint-jean-renouvellement-urbain-de-lilottrebucien#la-participation-dupublic-par-voie-lectronique

La demande de mise en consultation sur support papier s'effectuera selon les modalités prévues à l'article D.123-46-2

du Code de l'environnement.

Des informations complémentaires sur le projet pourront également être sol-licitées auprès du responsable du projet INOLYA: Alexis LECERF – 02 31 30 36 87 alexis.lecerf@inolya.fr Pendant toute la durée de la participa-

tion, le public pourra formuler ses observations et propositions dans les condipar courriel à l'adresse participation-

par voie postale à l'attention de M. le Maire, sous pli cacheté, au plus tard le lundi 18 novembre 2024 (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante : Direction de l'Urbanisme – Service autorisations du droit des sols

Hôtel de la Communauté urbaine Caen-la-Mer, 16, rue Rosa Parks 14000

À l'issue de la participation du public et au plus tard à la date de décision prise sur le permis d'aménager, le Maire de Caen rendra public, par voie électronique et pour une durée de trois mois un dossier comprenant la synthèse des observations et propositions déposées avec l'indication de celles dont il a été tenu compte ainsi que dans un

document séparé les motifs de la déci-sion. Cette mise à disposition s'effectuera sur le site internet

https://caen.fr/saint-jeanrenouvellement-urbain-de-lilottrebucien#la-participation-du-public -par-voielectronique 7379751401 - AA

### COMMUNAUTÉ URBAINE CAEN LA MER

Modification n° 3 du Plan local d'urbanisme de Mondeville Arrêté de mise en enquête publique

### **AVIS RECTIFICATIF**

Suite aux avis parus jeudi 3 octobre annonçant les permanences en mairie de Mondeville, il convient de lire :

Mme Véronique MATHIEU, désignée commissaire enquêtrice par M. le Président du tribunal administratif de Caen, recevra à la mairie de Mondeville les ob-servations orales et écrites des intéres-

- Lundi 21 octobre 2024, de 8 h 30 à 12 h 00 Jeudi 31 octobre 2024, de 9 h 00 à

12 h 00 -Samedi 9 novembre 2024, de 9 h 00 à

12 h 00 Vendredi 22 novembre 2024, de

14 h 00 à 17 h 00

Les autres modalités de l'enquête pu-blique restent inchangées.



### Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023 soit 0,183 € HT le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.





17, rue Commodore Hallet BP 85341 - 14053 CAEN cedex 4 Tél. 02 31 86 03 32 - Fax 02 31 72 58 63 e-mail : liberte@actu.fr

Éditrice : Françoise THERIN-DAJON-LAMARE

Société éditrice : PUBLIHEBDOS SAS

Siège social : 261 rue de Châteaugiron 35051 RENNES CDX 9 Tél standard 02 30 21 60 00 SAS au capital de 34 000 000 €

Groupe Publihebdos Principal actionnaire : SIPA (représentée par Fabrice BAKHOUCHE)

Président du directoire et directeur de publication : Laurent GOUHIER

SCE – LA PRESSE DE LA MANCHE 9, rue Gambetta 50100 CHERBOURG OCTEVILLE

PEFC Certifié PEFC - PEFC/10-31-3502

Publicité locale, régionale et petites annonces :

Tél. 02 31 47 73 94 e-mail : publicite@actu.fr www.hebdoscom.com Directeur de publicité : Jean-Pierre DUPARCQ

Annonces légales :

Tél. 02 99 26 42 00 MEDIALEX www.medialex.fr

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Calvados

Prix: 1,60 € Abonnement 1 an: 65,20 €

ISSN 0762-0446 Commission paritaire n° 0926 C 80762

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 sans autorisation de l'éditeur



CE CETRI E E

nprimé sur du papier produit en France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni, à partir de 85 à 100 % de fibres recyclée.

# **GRILLE PETITE ANNONCE**

bier le n	p	ar a	nno	nce	N'	utili	sez	pas	n d'	abn	nc évia	e	en n	a m	scul	es, i	ine 'par	lettr	e p	ar co	ase, it ap	une	cas	e vii	de e	ntre	de	on I	nots ce a	vai	un	Choisissez vos suppor  Pour plus d'efficacité, nous vous conseill de faire paraître votre annonce sur les journaux des alentours.
		1	1	1	1	1	1		100	1	1	1	1	-	-	1	1	1	1	. 1	1		i	1	1	1		1	1		<u>.</u>	
		1_				1	1			1	1			1				1		1	i			1	1	1				markana		Seulement 2 € par journal supplémentaire, quel que soit le nombre de parutions.
		1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	1			1	1	1	1	1	1		1	1	1	1	1			7 (14) Bayeux - La Renaissance Le Bessin
	1	1	1		1	1	1			1	Y		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	-1	1	1	1	1	1	1		U 1	(14) Falaise - Les Nouvelles de Falaise
Préci	sez	l'ind	ice D	iquez PE (d aine ;	llagn	otro b ostic	ien e éne	st vis rgěti	ible i	(Men	ition i	obliga	doire	pour	lo clas	seme	no Vi	lle_	***************************************	Constitution of the Consti		***************************************		tua statementen	Cod	e po	osta	1			- [	] (14) Lisieux - L'Éveil de Lisieux ] (14) Lisieux - Le Pays d'Auge ] (14) Vire - La Voix Le Bocage

liberte	Bonnes Affaires Animaux - Emploi - Rencontres**	Automobile Automobile - Moto - Caravaning	Immobilier Vente - Location - Villégiature		
1 semaine de parution	4e	70	10e		
2 semaines de parution	6e	12€	16e		
3 semaines de parution	(Offerte)	(Offerte)	(Offerte)		

Contactez-nous pour tout autre journal ou formule de parution.

# ☑ Calcul du prix

Aubrique choisie (bonnes affaires, automobile, immobilier) :

Tarif de la formule choisie Journaux supplémentaires (+ 2 €/ journal) Ligne supplémentaire (+ 2 €) ...... Option photo (+ 4 €) Option domiciliation (+ 8 €)"

domiciliation et mention "écrire au journat" obligatoires

# ☑ Coordonnées

Ces renseignements ne figureront pas dans le journal.

Prénom Adresse... Code Postal Ville .. Téléphone.. Email

## Passer votre annonce

Par téléphone : 02 31 86 03 32 (aux houres d'ouverture)

Par courrier : Liberté

17, rue Commodore Hallet - BP 85341 14053 CAEN cedex 4

Règlement par chèque à l'ordre d'Hebdos Communication

Délai de saixie : 48H à réception de votre annonce.

Les données personnéées sous canierment font l'objet d'un traitement informatique et sont attributes uniquement pour le réalisation de votre consende. Elles seront consendés pour une parée maximale de 28 mois. Vous depours d'un droit d'actes, de restification, d'opocorition et de l'imitation en vous adressant par proté à l'oppopulation Arante, et l'oppopulation d'actes, de l'oppopulation Arante et l'oppopulation à l'actes de l'oppopulation à l'actes de la Chart d'arante. El trait du l'inché - 3951 Enners codes 9 « Vous avez également le droit d'inforduire une réclamation auprès de la Char.

